

COMMISSION MOSELLE LOISIR VETERANS
REUNION PLENIERE DU 20.01.2020 à METZ

Présidence : M. MICHEL

Présents: MM. BENOUADAH - FOSSET

Excusés : MM. VIGNERON (Membre CD DMF) - KOENIG (Délégué CD District) - MILLET
(Représentant CDA) SAUER (Délégué CD District)

Absents : MM. ANTOINE - PISANU – LECLAIRE - MESSAOUD

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Préambule :

Le Président ouvre la séance en présentant ses meilleurs vœux pour la nouvelle année aux membres présents.

Bilan du championnat :

Groupe A :

Dans ce groupe, la Commission enregistre que la rencontre Plantières UL – Delme-Solgne FC ne s'est pas déroulée par faute de disponibilité de dates malgré plusieurs échanges entre les clubs.

En conséquence, et conformément au règlement de la compétition, elle décide :

Match non comptabilisé dans le classement

Toutes les autres rencontres sont homologuées

Suite à ces décisions, la Commission officialise le classement de ce groupe comme suit :

1) Metz FC	28 pts (+81)
2) Metz APM	28 pts (+40)
3) Clouange AS	24 pts
4) Châtel US	21 pts
5) Woippy FC	18 pts
6) Gravelotte AS	12 pts
7) Plantières UL	9 pts (pour 9 matchs)
8) Augny CSJ	7 pts
9) Fontoy US	6 pts
10) Delme-Solgne EF	4 pts (pour 9 matchs)
11) Ban-St-Martin US	1 pt

Groupe B :

Dans ce groupe, la Commission se félicite du déroulement de toutes les rencontres et en homologue les résultats.

En conséquence, elle officialise le classement de ce groupe comme suit:

1) Metz CO	24 pts
2) Woippy ES	22 pts
3) Veymerange CS	19 pts
4) Metz ESAP	18 pts
5) Magny RS	16 pts
6) Novéant FC	14 pts
7) Marly SC	12 pts
8) Pierrevillers FC	10 pts
9) Montigny 92	9 pts
10) Terville SC	8 pts
11) Scy-Chazelles AS	4 pts

En conséquence, les groupes de la phase Printemps sont ainsi constitués:

Groupe A :

FC Metz
Clouange AS
Metz APM
Châtel US

Groupe B :

Gravelotte AS
Plantières UL
Augny CSJ
Fontoy US

Woippy FC
Metz CO
Woippy ES
Metz ESAP
Veymerange CS
Magny RS
Novéant FC

Delme-Solgne EF
Ban-St-Martin US
Marly SC
Terville SC
Pierrevillers FC
Montigny 92
Scy-Chazelles AS

Le service Compétitions va ainsi établir le calendrier de cette seconde phase qui débutera les 29 Février et 1er Mars 2020 (voir calendrier général en annexe).

Il sera alors publié sur le site du DMF.

Coupe de Moselle :

Rencontre Plantières UL – Scy-Chazelles AS du 23.11.2019 arrêtée à la 60^{ème} minute

Après examen des pièces figurant au dossier, constat de l'absence excusée du club de Scy-Chazelles AS et audition de MM.MARTZ Claude, dirigeant (1500237966) et MICHEL Christophe, capitaine (1500415277) représentants le club de Plantières UL, ainsi que de l'arbitre bénévole de la rencontre lequel confirme les termes de son rapport, la Commission constate que l'équipe de Scy-Chazelles a quitté le terrain avant le coup de sifflet final. Compte tenu de ces éléments, elle décide : **match perdu par pénalité sur le score 3-0 par Scy-Chazelles AS au bénéfice de Plantières UL**

NB : M.Michel n'a pas participé aux délibérations.

Rencontre Fontoy US – Farébersviller US du 23.11.2019 non jouée suite un arrêté municipal interdisant le déroulement de la rencontre :

Après examen de la demande du club de Farébersviller (courriel du 25.11.2019), la Commission, compte tenu que la rencontre était programmée sur le terrain d'honneur de Fontoy et que son report est bien paru sur le site du DMF, bien que le terrain annexe soit disponible, déplore le report de cette rencontre et décide : **match à jouer le 22.02.2020 à 17h00 sur le terrain de Farébersviller.**

Rencontre Metz APM – Marange ES du 24.11.2019.

La Commission prend connaissance des échanges entre les deux clubs et enregistre leur accord respectif pour reporter la rencontre qu'elle fixe au 23.02.2020 à 10h00 (sauf dérogation).

Rencontre Metz ESAP – Gravelotte AS du 23.11.2019.

La Commission prend connaissance des échanges entre les deux clubs et enregistre leur accord respectif pour reporter la rencontre qu'elle fixe au 22.02.202 à 17h00 (sauf dérogation).

Par contre, elle homologue les autres résultats des rencontres du tour préliminaire et donc les classements dans chaque groupe, à savoir (les clubs qualifiés sont en gras) :

Groupe A (classement provisoire)

1	U. LORRAINE DE PLANTIERES METZ
2	CUVRY EXELSIOR
3	A.S. SCY CHAZELLES
4	CERC. ST JEAN AUGNY

Groupe B (classement provisoire)

1	U. S. F. FAREBERSVILLER 05
2	U.S. FONTOY
3	ENT. FOOT DELME SOLGNE
4	F.C. PIERREVILLERS

Groupe C

1	AM. DU PERSONNEL MUNICIPAL METZ
2	F.C. DE NOVEANT
3	CHATEL ST GERMAIN US
4	ENT.S. MARANGE SILVANGE

Groupe D

1	CERC.S. VEYMERANGE
2	A.S. PORTUGAIS ST FRANCOIS THIONVILLE
3	F.C. WOIPPY

Groupe E

1	F.C. METZ
2	A. S. LES CÔTEAUX
3	ENT. S. WOIPPY

Groupe F

1	S.C. TERVILLE
2	A.S. CLOUANGE
3	U.S. BAN ST MARTIN

Groupe G (classement provisoire)

1	CERC.OM. METZ BELLECROIX
2	S.C. MARLY
3	MONTIGNY 92

Groupe H (classement provisoire)

1	RENAISSANCE S. MAGNY
2	ESAP METZ
3	A.S. GRAVELOTTE

En conséquence, liste des rencontres des quarts de finales prévues les 04 et 05.04.2020:

U. S. F. FAREBERSVILLER 05 ou FONTOY US	CERC.OM. METZ BELLECROIX
R.S. MAGNY ou ESAP METZ	U. LORRAINE DE PLANTIERES METZ
APM METZ	CERC.S. VEYMERANGE
F.C. METZ	S.C. TERVILLE

Le tirage au sort des demi-finales se déroulera lors de la réunion de la Commission du 20 Avril prochain, les clubs qualifiés y étant cordialement invités.

Pour la finale prévue le 6 Juin 2020, la Commission n'a, pour l'instant, reçu aucune candidature pour organiser cette manifestation malgré plusieurs sollicitations des clubs.

La Commission, décide de contacter, par l'intermédiaire de son président, plusieurs clubs disposant d'installations correctes.

Point sur la compétition Super Vétérans :

La première phase du championnat s'est déroulée sans problème. Démarrage de la deuxième phase prévue le 20 mars prochain. Le calendrier va être diffusé par le secrétaire.

Prochaines réunions de la Commission : Lundis 02 Mars et 20 Avril 2020 à 18h30

Le Président de la Commission
C.MICHEL

Le Secrétaire de la Commission
Jean-Michel FOSSET